Anno VI - N. 9 MENSILE Aosta, 19 dicembre 1959

Réveil Social — S.A.V.T. — Risveglio Sociale

Organe du Syndicat Autonome Valdôtain des Travailleurs — Organo del Sindacato Autonomo Valdostano "Travailleurs„

L. 25 la copia — Abbonamenti: Annuo L. 300 — Semestre L. 150 — Spedizione in abbonamento postale - IV Gruppo — Direzione: Aosta, Piazza I. Manzetti - Tel. 73-36

La crisi morale dell'autorità e della coscienza civile

In questi ultimi tempi si sono verificati in Italia alcuni fatti che hanno messo in rilievo l'atmosfera di piatto conformismo, di servilismo, di abusi che domina il costume e la vita del popolo italiano. Sembra di essere ritornati al XVII secolo, al periodo della controriforma, al sciocco e servile costume spagnolesco dell'epoca citata. Quello che più preoccupa gli animi, ancora educati al costume civile del cittadino cosciente, e soprattutto l'attitudine al servilismo all'autorità rappresentata e l'abuso d'autorità o, peggio, la pretesa superiorità di coloro che, o per carriera, o per rappresentanza, rivestono cariche o adempiono funzioni pubbliche.

La maggior parte di costoro si ritengono esseri superiori ripieni di Spirito Santo, tabù intoccabili e non criticabili.

Esaminiamo una faccenda che ha interessato molto l'opinione pubblica, gli sviluppi della quale, nelle persone e nei fatti, hanno dato adito a molti sospetti, hanno generato confusioni e scosso il stigio nel senso di giustizia degli organi dello Stato e nella democrazia.

Sulla faccenda del vigile e del questore di Roma si sono dette e scritte molte cose, ma mi pare che non si sia messo in giusto rilievo la ragione più vera, l'insegnamento che ognuno di noi può trarre dalla clamorosa vicenda. Non voglio aggiungere alle tante, la mia sterile polemica. Mi limito a chiedere: come mi sarei comportato? Ed è una domanda che ogni cittadino dovrebbe porsi perchè essa investe tutta la nostra vita e soprattutto il nostro atteggiamento di fronte alla vita degli altri

E' questa una questione di fondo che investe il costume di vita che regola i nostri rapporti con gli altri. Ognuno di noi esercita un grado d'autorità esiste però sempre un nostro inferiore, o che giudichiamo tale, sul quale pretendiamo esercitare la regola del comodo che è l'abuso dell'autorità. Questo abuso di autorità nasce dalla fondamentale mancanza di rispetto per gli altri, dalla convinzione che la legge sia uno strumento da applicare sugli altri, soprattutto su chi non ha i mezzi per reagire (i grandi autoritari, e i piccoli ras peggio ancora, sono tutti dei codardi e dei vigliacchi).

L'abuso di autorità è il comodo paravento per non sentire la responsabilità delle proprie azioni, ma è nello stesso tempo, la più spietata dimostrazione della nostra inferiorità, della nostra miseria.

Troppe volte, in questo nostro allegro Paese, l'intervento dell'autorità è il mezzo più semplice per rimandare o per mettere a tacere problemi fondamentali (quali la scuola, la perequazione tributaria, i problemi sociali, ecc. ecc.) e protrarre all'infinito lo stato di inerzia e di impotenza che caratterizza la vita civile odierna. Tanto più si è presuntuosi e imbelli, tanto più si ha la pretesa di fare la voce grossa, di battere i pugni, di minacciare, di appropriarsi dei meriti altrui, di pretendere di lavorare per un bene superiore, di classificarsi superuomo!

Rari sono gli individui che, rivestiti di una autorità, siano capaci di farsi quotidianamente un esame di coscienza, di interiorizzarsi nei panni di una umanità umile, cosciente, civile e, aggiungiamo, cristiana.

Purtroppo anche gli inferiori, anche il comune cittadino si prestano a questo travisamento della realtà umana. Quanti cittadini nello studio di un alto funzionario, di un Assessore, di un ufficio o semplicemente dietro lo sportello di un servizio pubblico qualsiasi sono capaci di vedere nella persona che gli sta di fronte l'uomo? Atavicamente legati ad un principio conservatore, succubi di *ricordi legati ad una medievale tradizione d'autorità divina o più cinicamente*, e amoralmente, preoccupati di interessi preordinati, ci adattiamo a non perdere quel filo che ci lega alla nostra tranquillità, alla nostra abitudine, a quello che la vita organizzata ci ha concesso

Altro che dialogo democratico! E questa educazione conformista viene impartita anche nelle scuole dove si levano dei veri e propri muri divisori, dove si preparano vere e proprie caste, soprattutto in quelle scuole private tenute per il 90% da ordini religiosi, maestri nell'insinuare nell'animo giovanile lo spirito dell'assoluta, indiscussa, servile obbedienza, pronti a reprimere ogni slancio di spontaneità, a negare ogni razionalizzazione dell'individuo, nel misconoscere ogni valore alla personalità umana quando questa si eprima fuori dai binari del dogmatismo cattolico.

E per queste scuole si approvano (vedi deliberazioni del Senato del 10 dicembre scorso) centinaia di miliardi di lire, tolti alla scuola di tutti.

Si creano così delle caste e nessuno si accorge che questi privilegi sono creati dal caso, dal meccanismo degli interessi umani, mai da una ragione più profonda di verità.

Si rafforza questo senso di autoritarismo con l'uso e l'abuso degli spagnoleschi: eccellentissimi e illustrissimi, ritornati in voga dopo la parentesi del dopoguerra che più virilmente aveva cercato di educarci ad essere cittadini e non sudditi.

Ma siamo tutti colpevoli! Chi le pratica queste adulazioni, e chi non reagisce a sradicare dall'animo un modo falso e retorico di regolare la vita.

Siamo degli adulatori, siamo dei corruttori. Riconosciamo con coraggio questo bilancio fallimentare cui vanno riportati i segni della nostra vita chiusa, squallida, che si esalta al simbolo dell'autorità barattando la vera vita, che è fatta di attenzione, di amore per gli altri.

E' una autorità che nasconde il vuoto, la paura, e in qualche caso la disperazione.

ECOR

Le Secrétariat du Syndicat Autonome Valdotain « Travailleurs »
La Direction du « Réveil Social »

SOUHAITENT

à tous les travailleurs des usines, des campagnes, des mines et galeries, des bureaux et du commerce
aux Administrateurs régionaux
aux parlementaires
aux amis et adversaires

un bon Noël et une heureuse année 1960

Un beau discours de notre ami A. Chenal

Les raisons fondamentales de notre Autonomie

Discours prononcé par M. Aimé Chenal à Oyace à l'occasion de l'inauguration du Palais des Ecoles (S.te Barbe 1959). L'orateur a su exposer d'une façon nette et claire les raisons fondamentales de notre Autonomie. Ce sont là des questions que tout le monde connaît, mais que beaucoup de personnes aiment oublier. Notre particularisme linguistique et ethnique est une richesse et un patrimoine à tous ; c'est un devoir de chacun savoir le conserver et défendre.

* * *

« Cette fête de la Sainte Barbe, que nous vénérons aujourd'hui à Oyace avec une solennité et un entrain tout particulier, marque une autre étape dans le développement de notre Commune. Elle couronne une autre victoire du progrs, une autre victoire de l'Autonomie valdotaine.

Je me souviens qu'en 1942, à l'âge de douze ans, forcé par la guerre à faire retour au Pays, mes yeux s'ouvrirent pour la première fois sur ce coin de terre que j'ai appris ensuite à aimer d'un amour intense lorsque j'eus conscience du sentiment de la patrie.

Habitué jusqu'alors à vivre au sein même de celle que, à tort, on a souvent nommée la ville lumière (à tort parce que à Paris la condition ouvrière est aussi tragique qu'ailleurs), je me retrouvais dans un petit pays perdu au milieu des montagnes, sans commodités, privé de communications avec la ville. Un pays enfui dans un hiver presque éternel, avec des fonds pierreux, battu par les vents, sujet aux éboulements et aux avalanches, entrecoupé de torrents rapides qui en déchirent la surface. Un pays sans guère d'espérances.

On sentait cependant que cette situation n'allait pas durer. A la même époque, d'autres hommes retranchés dans d'autres montagnes, préparaient en toute clandestinité la résurrection du pays. Et le pays ressuscita à la suite des événements qui, malheureusement, bien des gens aiment ou feignent d'oublier!

Depuis le lointain 26 février 1948, date de la loi constitutionnelle qui régit actuellement en Région autonome la Vallée d'Aoste, la Commune d'Oyace, ainsi que toutes les Communes parsemées dans nos montagnes a bien changé d'allure !

La construction de la route, du palais communal et enfin du palais des Ecoles, l'installation de l'éclairage électrique et de trois cabines téléphoniques, l'ouverture du bureau postal, d'un dispensaire pour la santé publique, du réfectoire scolaire et d'une troisième classe élémentaire, et enfin encore le projet pour l'année prochaine du goudronnage de la route et la constrution de deux importants chemins vicinaux, représentent le gros des ouvrages qui, dans l'espace d'une douzaine d'années, ont reporté le sourire sur la bouche des habitants de la Commune d'Oyace. Cette radicale transformation a pu se réaliser grâce à l'intervention financière et technique des pouvoirs régionaux et des revenus qui nous reviennent du Consortium des Communes, à l'activité de nos administrateurs locaux et à l'intel-

(Continua in seconda pagina)

Manovre antisindacali

E' in corso da parecchio tempo, sin dall'anno scorso, una manovra sostenuta da Enti e persone facilmente individuabili, diretta contro un dirigente di sindacato, uomo di specchiata onestà, e la cui opera a pro della classe operaia, dobbiamo onestamente riconoscere, è stata, specie in questi ultimi tempi, decisa, ferma e positiva.

Siamo purtroppo in clima di ipocrisia, di politica faziosa e di lotte ambigue. Quando un individuo fedele ad un ideale di giustizia sociale, ai principi di democrazia popolare, vivificata dalla carità cristiana, fatta operante nelle sue opere e nei suoi atteggiamenti, rifugge con coerenza e onestà alle direttive di piatto conformismo volute dai pretesi dirigenti della vtia politica, dai sedicenti pontefici di partiti sedicenti cristiani, non è da stupirsi che egli venga rivestito del tabarro dei ribelli e che nei suoi confronti si scateni una campagna di intimidazione, di menzogne e di ricatto. E' la solita storia! Vuolsi così colà dove si puote... ma questo non è volere divino, è sete di strapotere umano, è dimostrazione di incapacità ad intendere la vita reale che pulsa, che urge, che protesta, che rugge e che potrà riservare spiacevoli sorprese. Se la politica dell'intimidazione, del ricatto, può avere un valore amorale ma politico, protestiamo vivamente la sua validità in tema sindacale. E siamo spiacenti che conclamati maestri di professione e maestri di intrighi si prestino al gioco di estranei interessi, mossi da sciocche ambizioni. Sia ben chiaro che costoro non troveranno conforto nè approvazione tra la massa operaia.

Noi sindacalisti del SAVT, siamo estranei, ci ammonirete, alla questione! Non è vero! La famiglia operaia è una sola, è questo uno dei postulati fondamentali espressi dal nostro Congresso di settembre, e quando assistiamo a delle manovre che hanno per unico scopo quello di indebolire la resistenza della classe operaia, eliminando gli individui più onesti e coraggiosi, sentiamo di avere il diritto e il dovere di elevare la nostra protesta che se sarà necessario non rimarrà soltanto verbale.

Oggi è all'amico Friso, con il quale abbiamo diviso tante speranze, partecipando ad ansie e preoccupazioni, dal quale ci dividono forse ideali e programmi, ma ci unisce l'unità di intenti, al quale riconosciamo capacità e onestà d'intenti, che esprimiamo la nostra sincera solidarietà; domani questa protesta potrebbe essere valida per altri di diversa parte.

Una cosa ci preme: la difesa della classe lavoratrice e degli uomini che la rappresentano e su questo saremo fermi, risoluti e intransigenti.

RAVET

Riconoscimenti sinceri e onesti

Abbiamo ricevuto la seguente lettera firmata da diversi aderenti al nostro sindacato della categoria minatori, lettera che pubblichiamo perchè, nella sua semplicità, essa esprime la sincera riconoscenza di uomini, abituati al lavoro pesante e faticoso della miniera, per un atto di giustizia e di solidarietà sociale:

Egr. Direttore,

Abbiamo appreso con molta soddisfazione la deliberazione del Direttivo del Sindacato circa la concessione di un contributo ai minatori, i quali, in seguito allo sciopero per il rinnovo del contratto nazionale di categoria, venivano a trovarsi privati degli assegni familiari, non avendo raggiunto le 104 ore mensili di lavoro. All'evidente ingiustizia sociale, il SAVT ha risposto con un atto di solidarietà che ci ha commosso.

Non importa l'entità del contributo! Conosciamo le possibilità finanziarie degli Organismi sindacali e in particolare del Sindacato Valdostano, il più piccolo sindacato d'Italia! il più generoso, il più comprensivo! Poniamo in rilievo, per quanto ci consta, che questa iniziativa è la prima in valle d'Aosta!

Ecco perchè, plaudendo riconoscenti alla vostra deliberazione, segnaliamo il fatto alla pubblica opinione e la preghiamo, Sig. Direttore, di voler pubblicare la presente sul suo pregiato periodico".

(Seguono le firme)

Au dernier moment

Nous venons d'apprendre que le Conseil de la Vallée, dans sa séance du 17 déc., par la proposition de M. l'Assesseur Gex et après l'intervention énergique de M. le Géom. A. Wuillermoz, vice-président du Conseil et Secrétaire du SAVT, a augmenté l'appointement mensuel pour les instituteurs des écoles des hameaux de 7.000 lires (de 9 à 16 mille lires).

Nous remercions de tout coeur les membres du Conseil régional d'avoir réparé à une injustice sociale.

Licenziamenti ILSSA-VIOLA e previdenze C. E. C. A.

INTERESSAMENTO DELL'ON. CAVERI

Che cosa fa Caveri a Roma? si chiedono spesso i nostri avversari politici. Ebbene ecco la risposta. L'On. Caveri si occupa anche dei legittimi interessi degli operai. 95 di essi, licenziati dalla Soc. Ilssa Viola di Pont-St-Martin, non avevano fruito delle previdenze disposte in merito dal Comitato della CECA.

Sollecitato dal Sindacato Autonomo, il nostro parlamentare si è ripetutamente interessato in proposito e siamo lieti di pubblicare la seguente lettera che viene a tranquillizzare gli interessati e costituisce una gradita sorpresa natalizia:

« CAMERA DEI DEPUTATI

Aoste, le 2 octobre 1959

Monsieur le Secrétaire du SAVT
Place Manzetti
AOSTE

Je Vous transcris la copie que je viens de recevoir du Ministère du Travail:

« A seguito della nota n. 3472/CECA, del 9 ottobre 1959, con la quale le sono state comunicate notizie sul corso della pratica inerente alla concessione delle provvidenze CECA ad un gruppo di 95 lavoratori siderurgici licenziati dalla Società ILSSA-Viola di Pont-Saint-Martin (Aosta), mi pregio informarLa che, riconosciuta dal Comitato di cui all'art. 9 della legge del 23 marzo 1956 n. 296, la connessione dei licenziamenti in parola con l'entrata in vigore del mercato comune dell'acciaio, è stata chiesta all'Alta Autorità della Comunità europea del carbone e dell'acciaio, l'ammissione degli interessati alle provvidenze di cui si tratta ».

Veuillez, Monsieur, agréer mes salutations les meilleures.

Avt. Séverin Caveri »

A nome di tutti gli operai dell'Ilssa Viola aderenti al SAVT porgiamo i nostri sentiti ringraziamenti all'On. Caveri per il suo fattivo e positivo intervento a favore dei licenziati.

LA SEGRETERIA DEL SAVT

L'ECONOMIE AGRICOLE VALDOTAINE et le marché en commun européen

Nous avons, ces temps derniers, entendu parler du marché en commun comme d'une bête noire qui menace de submerger notre économie agricole. Ceci est vrai, si nous n'y prenons garde, parce que lorsque le marché en commun sera réalisé, nous verrons nos marchés envahis par des marchandises de provenance étrangère et qui coûteront meilleur marché que les marchandises que nous produisons; voilà la nécessité de réduire par tous les moyens le prix de revient de nos marchandises. Nous entendons, plus spécialement, parler de la fontine, des fruits, des animaux de boucherie et des vins. Si nos agriculteurs, avec l'aide de notre Administration régionale, ne seront pas capables de renouveler notre structure rurale, et bien alors nos paysans devront vendre leurs marchandises à un prix qui sera inférieur à la somme de travail et d'argent que ce même produit a coûté, c'est-à-dire qu'ils devront vendre leurs produits à perte.

Pour prévenir ce danger il est nécessaire de former des programmes qu'on doit mettre à exécution au fur et à mesure que nos possibilités financières le permettent, mais enfin il faut commencer, c'est là l'essentiel.

Surtout si l'on pense que le marché en commun sera réalisé dans un laps de temps plus court que celui prévu — 6 ans au lieu de 12-15 — voici une autre raison d'agir avec promptitude, de former des coopératives, de s'unir pour réduire les prix de nos marchandises; il serait aussi souhaitable de remembrer la terre, et, ce qui est important, il faut que les dirigents de nos coopératives sachent vendre. Produire bon et savoir vendre, voilà la clef du succès qui nous permettra d'aborder sans crainte la réalisation du marché en commun européen.

Avec la création du marché en commun européen, un autre formidable problème se pose, et c'est celui de la main-d'oeuvre agricole.

D'après les statistiques les plus récentes dont nous sommes en possession, on compte en Italie le 43% d'agriculteurs, en France le 26%, en Allemagne Occidentale le 20%, et en Belgique, Hollande, Luxembourg, cette population agricole est du 17 au 19%.

On pourra se demander: pourquoi dans les Etats que nous avons indiqués on compte si peu d'agriculteurs ? Pourquoi si peu de personnes réussissent à faire tout le travail de la campagne ? Voilà où nous devons arriver nous aussi car le recensement de la population valdotaine de l'année 1951 nous a appris que les agriculteurs valdotains sont le 54% de la population totale; il faut donc diminuer d'au moins le 50% le nombre des agriculteurs, qui doivent être acheminés vers d'autres activités (industrielles, commerciales, artisanales, etc. etc.).

D'après les programme de réalisation du marché en commun européen, six millions d'agriculteurs italiens devront être acheminés vers d'autres activités, 2 autres millions d'agriculteurs devront également être acheminés vers d'autres activités dans les autres Etats de la communauté, et c'est tout naturel qu'il en soit ainsi puisque le pourcentage des agriculteurs en France, Belgique, Allemagne Occidentale, Hollande et Luxembourg est de beaucoup inférieur à celui qu'on rencontre en Italie. Il faut espérer que l'on n'oublie pas la vallée d'Aoste dans ce travail.

D'autre part pour que nous puissions retirer le maximum de rente sur la vente de nos produits agricoles, il faut savoir vendre, il faut se transformer en commerçants, faire connaître nos produits, qui sont d'une bonté exquise, par une propagande bien comprise, par l'organisation de fêtes gastronomiques où l'on goûte des plats de pure marque valdotaine, et par tous autres moyens modernes usités. Les coopératives doivent être dirigées par des techniciens émérites, honnêtes, en un mot il faut organiser des cooopératives « ECONOMIQUES » et non pas des coopératives « POLITIQUES » comme il arrive souvent de faire ici chez nous.

Si nous serons capables d'affronter décidément les divers problèmes qui surgissent avec l'application du marché en commun européen, nous pouvons espérer de faire vivre et progresser l'économie rurale valdotaine, mais si par malheur nous continuons à dormir, il faut prévoir de bien tristes années pour l'économie rurale valdotaine, prélude d'un abandon progressif et peut-être total en moins d'un siècle.

A. Th.

Des exemples à suivre pour les valdôtains

Les bienfaits des coopératives agricoles

Vingt agriculteurs de Mombaruzzo en province de Asti, se sont unis en coopérative, pour une surface totale de quarante hectares de terrain. Ce sont tous de petis propriétaires qui possèdent environ d'une à trois hectares chacun.

Les terrains se trouvent tous dans la même Commune et sont cultivés particulièrement en vignobles.

Un technicien agricole est chargé de diriger les travaux et de coordonner les diverses cultures.

Ainsi, ces agriculteurs, pourront acheter en commun: machines et outillages nécessaires; les produits chimiques pourront être acquis en gros avec une forte réduction des prix d'achat. Les dépenses et les bénéfices seront repartis entre les 20 propriétaires en proportion de la surface et de la productivité des terrains.

D'ailleurs on sait qu'au Danemark, pays très évolué au point de vue agricole, il n'existe que des coopératives qui, à leur tour, se sont fédérées entr'elles.

Le résultat en est que tout procède d'une façon régulière, plus rationnellement, et les bénéfices que les agriculteurs retirent de cette gestion sont infiniment supérieurs aux méthodes encore en vigueur ici chez nous, parce qu'ils peuvent disposer de moyent dont, sans les coopératives, ils n'auraient pu disposer.

En Suisse la même chose se vérifie: ici les banques concèdent des prêts et d'autres larges financements.

En vallée d'Aoste, avec une propriété foncière très morcelée, la fatigue est grande, et les rentes très réduites parce que nos systèmes de travail restent les mêmes, ou presque, qu'on pratiquait il y a cent ans.

La coopérative de Mombaruzzo non seulement ramasse les produits de la terre, mais elle s'intéresse de tout le cycle productif, depuis l'ensemencement pratiqué avec des moyens scientifiques, les soins aux cultures, l'élevage soit des bovins soit des volailles, etc. ect. le tout dirigé par un « perito agrario ».

Ces exemples devraient être suivis aussi en vallée d'Aoste, où, avec l'aide technique et quelques moyens financiers de la région et des communes on pourrait formes des coopératives qui certainement augmenteraient les rentes de nos agriculteurs.

L'automation, grand espoir de l'Europe

Genève (AE) — La Commission économique pour l'Europe a examiné, lors de sa 14.ème session, un intéressant rapport qui renseigne sur les aspects économiques de l'automation en Europe et donne notamment une foule de renseignements jusqu'ici inédits sur les progrès de l'automation en URSS. On sait que pour que la CEE, l'URSS fait partie le l'Europe... géographique. Deux experts russes ont d'ailleurs contribué à son élaboration.

Avec ce rapport, les études du Bureau International du Travail sur le répercussions sociales de l'automation et les recherches du Centre Européen de la Culture sur les conséquences pour la culture et l'éducation en général de cette nouvelle révolution industrielle, on dispose maintenant d'un tryptique qui fait le point des connaissances acquises sur ce sujet controversé entre tous.

* * *

L'automation est-elle une nouveauté? Pour certains, elle n'est rien de plus qu'un stade de l'évolution de la mécanisation. D'autres y voient un phénomène entièrement nouveau qui rompt avec le passe ou tout au moins permet à l'économie de faire un bond considerable en avant. Plutot que de chercher à la definir une fois pour toutes en se lançant dans une analyse trop minutieuse qui risquerait le devenir une discussion purement philosophique de sa nature véritable, la plupart des économistes se contentent d'indiquer les trois systèmes dont relève tout ce que l'on a actuellement l'habitude de ranger sous ce mystérieux vocable: — extension du degré de mécanisation, au point de rendre des chaînes presqu'entièrement automatiques, c'est-à-dire avec peu ou pas du tout de main-d'oeuvre pour la manipulation des produits, du commencement à la fin du processus de fabrication; — application des techniques de contrôle automatique à des opérations de fabrication, de façon que le processus de fabrication se règle pratiquement de lui-même; — emploi de machines à calculer ultra-rapides (particulièrement de calculateurs électroniques) pour la commande, la régulation et la direction automatiques et pour le rassemblement et l'exploitation des donnée.

Lorsque ces trois formes du progrès technique se rencontrent et sont « intégrées », l'automation complète est réalisée.

L'examen, pays par pays, des progrès réalisés au cours des dernières années révèle des résultats qui donnent littéralement le vertige. Les méthodes automatiques de production permettent la fabrication de nombreux produits, surtout dans le domaine chimique, qu'il n'aurait pas été possible de fabriquer à l'aide des anciens procédés. Elles conviennent particulièrement aux usines ou la production est continue et pour ainsi dire uniquement controlée par un cerveau électronique. C'est ainsi que quatorze machines à souffler le verre, conduites chacune par une personne, produisent aujourd'hui 90 % des ampoules d'éclairage utilisées aux Etats-Unis et la totalité des tubes de verre pour les postes de radio et de la television. En URSS, une usine entièrement automatique fabrique des pistons d'aluminium pour moteurs de camions lourds. Aucune main ne les touche d'un bout à l'autre de la fabrication, les déchets de métal eux-mêmes sont élimines automatiquement. La chaîne peut s'adapter à la production de différentes dimensions, le passage d'un type à un autre n'entrainant aucun retard. Aux Usines Renault en France ou dans les raffineries de pétroles britanniques, l'automation permet de réaliser des gains de production non moins éloquents. Chez Esso Petroleum à Fawley (Royaume-Uni), six hommes par poste s'occupent d'installations qui distillent 25 millions de litres de petrole brut par jour. Dans les grandes usines, on automatise aussi de plus en plus divers types de travaux de bureau établissement de feuilles de paie hebdomadaire, commandes et distribution de fournitures à un grand nombre de services, comptabilité des ventes, vérification des stocks et même études de marché. Il a été démontré que par employé, le coût de l'établissement par des méthodes non automatiques d'une feuille de paie hebdomadaire pour 21.000 personnes peut être abaissé de 36 pour cent lorsqu'on utilise un calculateur électronique.

Forts de ces exemples, qu'il serait d'ailleurs facile de multiplier, les optimistes brossent un tableau idyllique du monde de demain. Aux industriels, affirment-ils, l'automation procurera des prix de revient plus bas, une production développée, un rendement accru et des bénéfices plus importants. Aux ouvriers, elle vaudra une durée de travail plus courte, des tâches plus intéressantes, des conditions de travail meilleures. Aux consommateurs, elle permettra de distribuer plus de biens de meilleure qualité et à des prix plus avantageux. En général, la nature du travail de l'homme sera « anoblie », car l'aspect intellectuel ne cessera de refouler l'aspect phisique.

Les pessimistes répondent en peignant le diable sur la muraille: Nous sommes en train de créer une force incontrôlable, se lamentent-ils, qui risque de mettre en péril la société et d'exposer les hommes au danger d'être détruits par leurs propres créations.

* * *

Ce qui est certain, c'est que les transformations techniques dues à l'automation modifient, pour ne pas dire bouleversent, la production (plan économique), les conditions de travail (plan social) et les modes de pensée (plan culturel). Les pouvoirs publics, les employeurs, les travailleurs, les sociologues, les éducateurs doivent étudier *ensemble* les divers aspects du problème et réunir les éléments d'une politique de juste mesure faisant la synthèse des espoirs et des craintes.

Complétée par l'énergie atomique, l'automation peut ainsi être pour le monde une chance de rénovation et plus particulièrement pour l'Europe l'occasion — sans doute la dernière — de s'arracher au déclin d'influence dans lequel elle s'enfonce depuis la fin du siècle dernier. Mais pour réduire, sinon pour rattraper la marge qui les sépare des Grands de ce monde, il faut que les Européesn mettent en commun, et sans réserve, les fruits de leurs succès et les leçons de leurs échecs, aussi bien que leurs ressouces en capitaux et en hommes.

Ordine del giorno del Consiglio comunale di Aosta

per la costruzione della nuova strada di circonvallazione nord

Siamo lieti di pubblicare l'O.d.G. votato dal Consiglio comunale nella seduta dell'11 nov. sc., diretto a sollecitare l'interessamento delle Autorità governative e regionali in merito all'urgente necessità di esecuzione del progetto di circonvallazione nord in relazione allo stato di avanzamento dei lavori dei trafori alpini. La sollecita esecuzione del progetto della nuova strada è una necessità urgente per la città al fine di poter tempestivamente controllare il futuro traffico cittadino in relazione al movimento che la contemporanea apertura dei trafori porterà.

Plaudiamo quindi ai nostri rappresentanti del Consiglio comunale per aver puntualizzato l'urgenza del problema con tempestività e precisione.

* * *

« L'anno millenovecentocinquantanove addi undici del mese di novembre, alle ore 20,30, nel salone consiliare del palazzo civico, si è riunito, in seduta di prima convocazione il Consiglio comunale.

Presiede la seduta il Sig. Dolchi rag. Giulio, nella sua qualità di Sindaco.

Il Sindaco, dopo avere ampiamente illustrato il problema, richiama il consesso ai vari provvedimenti assunti in merito e sottolinea l'importanza della realizzazione alla luce dell'avanzamento dei lavori dei trafori alpini del Monte Bianco e del Gran San Bernardo.

Suggerisce inoltre di puntualizzare l'urgenza dell'opera, tenuto conto che ove la stessa non abbia ad essere prontamente iniziata, non potrà evidentemente essere terminata contemporaneamente ai trafori in corso e fare così fronte al traffico che convergerà sulla Città.

Apertasi la discussione, tutti i Consiglieri si trovano d'accordo sulla proposta del Sindaco.

Pertanto,

IL CONSIGLIO COMUNALE

SENTITA l'esauriente illustrazione del Presidente e le conseguenti proposte;

...omissis...

CONSTATATO che i lavori relativi ai trafori del Gran San Bernardo e del Monte Bianco, già da tempo iniziati, proseguono alacremente, per cui, ove la variante nord non abbia ad essere prontamente iniziata, potrebbe non risultare pronta ad accogliere il traffico proveniente dai trafori stessi;

PRESO ATTO che il traffico automobilistico che attraversa la Città di Aosta ha assunto un volume tale da creare gravissime difficoltà nella circolazione cittadina, con grave danno agli interessi commerciali, turistici ed industriali e che l'attuale situazione urbanistica della Città di Aosta non consente soluzione di viabilità e di miglioramenti di transito senza oneri sproporzionati alle possibilità finanziarie del Comune;

CONSIDERATO che malgrado l'apertura di alcuni tratti di strada interni e gli accorgimenti adottati con sensi unici, « stop », ecc. non si è ottenuto un miglioramento sensibile;

RICONOSCIUTO che l'unica razionale soluzione possibile per lo sblocco del traffico consiste nella realizzazione della variante esterna dell'abitato, in base al progetto già redatto dal Compartimento per il Piemonte dell'Azienda Nazionale Autonoma Strade Statali, in quanto viene a collegare i tronchi delle Statali n. 26 - 27 e 26 convergenti su Aosta,

FA VOTI UNANIMI

che il progetto di circonvallazione nord, redatto dall'ANAS venga tempestivamente realizzato, portando a conoscenza delle superiori autorità e dei competenti ministeri la necessità e l'indifferibilità dell'opera stessa ».

Les raisons fondamentales de notre autonomie

(Segue dalla prima pagina)

ligente et unanime collaboration de la population ». (*Le rapporteur à ce point fait un résumé des difficultés, des soucis qui ont marqué cette révolution économique et passe ensuite à un aperçu social que nous voulons remarquer*).

« Jai dit que le progrès réalisé en une douzaine d'années en Vallée d'Aoste en général et à Oyace en particulier, a été considérable. J'en ai cité brièvement les motifs, mais j'ai omis le plus important.

C'est bien parce que la Vallée d'Aoste est une Région différente des autres régions de l'Italie et, par conséquent, possede des lois différentes, que nous avons pu assister au progrès sans cesse croissant de nos populations. En vingt ans nous n'avions obtenu de l'Administration provinciale fasciste que de grands palais à Aoste et, dans toute la Vallée, que la route de Torgnon; en douze ans d'autonomie nous avons transformé notre économie, amélioré notre condition sociale, réparé le temps perdu. Mais l'Autonomie constitutionnelle qui nous a été reconnue, sur quoi repose-t-elle? Elle repose sur les prérogatives ethniques et linguistiques de notre peuple, sur le fait bien établi et indiscutable que nous sommes les ressortissants d'une culture, d'un langage qui n'est ni la culture ni le langage des autres communautés italienne et qu'on s'acharnera en vain de nous escamoter tant qu'il y aura des Valdotains avec du sang dans les veines et des idées dans la tête...

Et c'est vraiment pour démontrer que notre Pays a un aspect culturel et politique tout particulier, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs en Italie (ou pour le moins *nulle part ailleurs de la même façon*), que nous avons placé sur le frontispice du Palais communal d'Oyace les inscriptions françaises: « Palais Communal et Ecoles Elémentaires ».

Honneur à M. le Syndic et à ses directs collaborateurs d'avoir inscrit à leur actif aussi cette réalisation...

La langue française est à la base de notre autonomie administrative, la raison essentielle de tout ce que l'on fait en Vallée d'Aoste dans le domaine de la reconstruction. On ne répétera jamais assez cette vérité. Le premier devoir des Administrations municipales, des professeurs, des instituteurs, des familles valdotains, est de redonner à cette langue la place qu'elle mérite dans nos institutions et dans la vie de chaque jour.

Nous souhaitons que d'autres oeuvres se fassent à Oyace ainsi que dans toute la Vallée d'Aoste à l'avenir, car l'agriculteur, l'ouvrier, le montagnard, ont toujours été à la peine ; il est juste qu'ils soient enfin à l'honneur. Mais nous souhaitons aussi que les raisons fondamentales qui sont à la racine de ce progres soient elles aussi remises en honneur dans tout le pays.

Nous souhaitons que les pouvoirs publics interviennent partout où cela sera nécessaire, pour conserver à la Vallée d'Aoste ce particularisme linguistique qui a fait de tout temps sa grandeur et sa force ».

A. Chenal

La littérature suisse, reflet de la littérature européenne

Un important ouvrage qui présente pour la première fois un panorama complet des quatre littératures de la Suisse a paru dernièrement en italien aux éditions « Nuova Accademia » à Milan.

Son auteur est le professeur tessinois Guido Calgari, qui enseigne la littérature italienne à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Cet ouvrage est le vingt-deuxième d'une collection présentant l'histoire de la littérature universelle en 50 volumes. Cette collection est complétée par une série de 45 volumes d'anthologie et 45 autres volumes consacrés au théâtre dans le monde.

L'ouvrage du professeur Calgari mérite une attention spéciale non seulement parce qu'il est le premier à donner une image d'ensemble de la littérature suisse, mais encore parce que ce livre fait apparaître cette littérature comme une sorte de microcosme de la littérature d'Europe occidentale.

« Storia delle letterature della Svizzera » expose la situation dans les différentes régions linguistiques de la Suisse. Rappelons que l'allemand est la langue de deux tiers de la population qui approche de cinq millions. La langue littéraire est l'Allemand d'Allemagne tandis que la langue courante est l'un des nombreux dialectes « schwyzerdutsch ». Dans 7 des 22 cantons, en majorité protestants, c'est le français qui domine. C'est la langue d'environ un million de Suisses. Un seul canton, le Tessin, est d'expression italienne, ainsi que quatre vallées dans le canton des Grisons. Dans ce canton environ 50.000 personnes s'expriment dans l'un des idiomes dérivés du bas-latin que l'on appelle rhéto-romanches: romanches aux sources du Rhin, surselvan, surmiran et ladin en Engadine. Le rhéto-romanche a été reconnu quatrième langue nationale en 1937.

Le romanche a évidemment une littérature assez pauvre, bien qu'elle se soit développée depuis le XVI siècle, surtout sous la forme de légendes, de fables populaires et d'ouvrages d'érudition. C'est la seule littérature suisse autochtone et cette originalité lui vaut une centaine de pages dans le livre de Guido Calgari, soit un sixième de l'ouvrage.

La littérature suisse de langue italienne n'est pas très développée non plus mais, de nos jours, les écrivains tessinois se sont fait une place très honorables parmi les auteurs de la Péninsule.

Dans la littérature suisse romande, les grands noms ne manquent pas.

Mais le genevois Jean-Jacques Rousseau, le lausannois Benjamin Constant, Madame de Staël ont leur place principale dans la littérature de la France, encore qu'il soit parfaitement justifié de en parler dans une histoire de la littérature suisse. Au temps de Madame de Staël, le château de Coppet a été un foyer de méditation entre les différentes cultures européennes, ce qui est bien dans la tradition de la Suisse. Il y a aussi, bien entendu, de grands écrivains spécifiquement romands comme le psychologue intimiste Henri Frédéric Amiel, le dessinateur et conteur Rodolphe Toepffer et, à notre époque, C.-F. Ramuz qui s'est défini lui même « un français qui n'est pas français ». La littérature suisse romande se distingue de celle de la France par la force du courant calviniste et pour le refus du rationalisme.

La littérature suisse allemande est évidemment la plus importante des quatre. Au moyen âge, l'abbaye de Saint-Gall fut un centre de développement de la grammaire et de la prose allemande. Les écrivains suisses du XIXe siècle ont une renommée universelle. Ce sont Jeremias Gotthelf, qui a décrit les passions du monde paysan, Conrad-Ferdinand Meyer, poète et narrateur, Gottfried Keller, romancier du civisme et de la démocratie. Au XXe siècle, on compte deux prix Nobel de littérature parmi les écrivains suisses: le poète épique Carl Spitteler et Hermann Hesse, d'origine allemande mais naturalisé suisse avant la première guerre mondiale déjà. Actuellement, Friedrich Oürrenmatt et Max Frisch comptent parmi les meilleurs écrivains d'expression allemande d'après guerre.

Après avoir fait ressortir les caractéristiques des quatre littératures suisses et après avoir étudié chronologiquement l'influence qu'elles ont exercée les unes sur les autres ainsi que leur situation respective par rapport aux littératures environnantes, le professeur Calgari arrive-t-il à la conclusion qu'il existe une littérature nationale suisse ? Certainement pas. Il relève, au contraire, l'utopie qu'a été la tentative de créer artificiellement une littérature « helvétique » au XVIIIe siècle. En revanche, il considère qu'ils existe dans les quatre littératures de son pays un « esprit suisse ». Il se caractérise notamment par l'amour de la nature, le civisme, le sens de la démocratie, une certaine conception de la religion, enfin par la vocation d'exercer une activité médiatrice entre les diverses cultures de l'Europe.

Nous voulons remarquer qu'en Vallée d'Aoste il existe deux littératures, bien que trois soient les langues qu'on y parle.

Malheureusement la langue allemande à Gressoney n'a eu que quelques félibres de langue « ya » tandis que la langue française fut, et reste encore, la langue par laquelle les valdôtains ont exprimé leurs sentiments, leurs peines, leurs espoirs et leur histoire. La langue italienne est apparue en Vallée d'Aoste, comme langage et comme instrument de culture, les dernières années du XIXe siècle. La Vallée d'Aoste, comme justement on a par ailleurs reconnu, est un petit pays qui reflet la Suisse.

Si celle-ci est le miroir d'Europe; la vallée d'Aoste aura le mérite d'être le miroir parfait, la miniature, de la culture européenne.

Tout cela comporte des responsabilités et des devoirs qui touchent tous les valdotains! Devoir de garder, avant tout, notre patrimoine et notre individualité linguistique.

ECOR

La Vallée d'Aoste et la civilisation Gallo-Romaine Burgonde

(Discours prononcé par M. le prof. Eugène Corniolo au Congrès de l'Ethnie française à Bourges le 22-7-'59)

Aujourd'hui les Alpes sont transpercées, survolées, explorées, escaladées et aménagées de mille manières. A grands frais et après de longs efforts techniques, de belles routes aux larges lacets montent jusqu'aux plus hauts sommets, aux brèches ouvertes dans les crêtes. Les ponts solides, les terrassements étayés le long des côtes nous assurent un voyage tranquille et sûr, une joie pour les amateurs de la nature pendant la belle saison! Bientôt la Vallée d'Aoste, qui jusqu'ici était au carrefour des Alpes Occidentales, sera reliée à la Savoie et au Valais par les percements du Mont-Blanc et du Grand-Saint-Bernard ! La Vallée d'Aoste sortira de son isolement et se rattachera aux pays avec lesquels tant d'histoire et de liens de culture n'en font encore aujourd'hui qu'un seul pays de tradition, de moeurs, d'usage et coutume et de langage! « Si les populations, qui parlent le patois transalpin et inalpin se levaient aujourd'hui en masse et déclaraient leur indépendance on verrait se relever tout d'un bloc et pour la quatrième fois l'ancien royaume de Bourgogne ! » conclut notre historien Mgr. Duc, dans le premier tome de son Histoire de l'Eglise d'Aoste. Avec leurs brouillards, la neige pendant six mois, le vent, la tourmente glacée, la crainte de se perdre avant d'arriver aux passages ouverts entre ces epaisseurs rocheuses, les masses énormes des Alpes représentaient un obstacle dans le passé entre l'Europe et l'Italie et surtout au moyen âge entre la Chrétienté et Rome sa capitale. Quand même les hommes ont toujours franchi les Alpes. Avec peine et risque à coup sûr! Et pourtant ces cols franchis par des routes difficiles et périlleuses étaient des passages obligatoires comme celui d'une porte ouverte dans les murs à pic d'une forteresse. Et l'histoire du Pays d'Aoste, ainsi que de la Savoie et de la Suisse, est liée à ces cols, à ces routes.

Voilà pourquoi nous pouvons dire qu'ici la géographie paraît commander à l'histoire ! Les treize vallées latérales sont rassemblées par la vallée centrale figurant l'épine dorsale du pays, à peine animée par les flexibilités de la Doire. Et le pays coule avec ses eaux, sur une pente irrésistible qui part des quatre mille mètres, des royaumes des glaciers vers les plaines italienne, vers la mer. Le pays d'Aoste demeure fidèle à ses rochers, à ses glaciers, à ses plaines, à ses torrents, à ses terrassements, témoignage continuel d'un labour fatigant de générations !

Le Valdôtain sait que la montagne ne trahit pas. La grande affaire pour l'homme, c'est de rester accroché à la montagne, comme le pays, voilà pourquoi je venais de vous dire qu'ici la géographie paraît commander à l'histoire. Nous avons remarqué que la Vallée d'Aoste est comme un écrin enserré entre ses montagnes! Je veux, si vous permettez, vous donner comme un aperçu de sa personnalité historique.

L'*homo alpinus*, le pionnier de notre civilisation rurale et alpestre, méprisé voici quelques lustres par les apologistes de la race nordiste, est maintenant mieux jugé par les ethnologues qui affirment même que pour une grande part les habitants de l'Europe centrale descendent de cet obscur ancêtre. La Vallée d'Aoste conserve des souvenirs de la période néolithique. Ces populations furent soumises par la venue des peuples celtes. En Vallée s'établirent les Salasses. Il paraît qu'ils n'occupèrent que la Vallée centrale et quelques parties des plaines du Piemont. Ils étaient très habiles dans l'exploitation des mines et, en vérité, nous trouvons encore de nos jours des vestiges de leur industrie siderurgique. Ils eurent soin de l'amenagement du terroir et surtout il signalaient les revenus des péages que la surveillance des cols qui reliaient la vallée du Rhone avec la vallée du Pô leur permettait.

Celtes, romains ou grecs, les trafiquants d'amore ou d'etain, qui voulaient franchir les Alpes devaient composer avec eux. Marchandages, ruses, embuscades toujours possibles, les Alpes devaient être alors comme un rift menant et sauvage. Lorsque les Romains en remontant de la Provence penetrerent dans la Provence, les Allobroges repandus entre Geneve et Vienne entrerent en contact avec le monde méditerraneen. Rome chercha vite de les soujuguer et les Allobroges alliés aux Avernes furent battus et rattachés à la Provence. Les peuples des Alpes furent moins accomodants et Rome ne pouvait admettre que ses terres nouvelles fussent separees de la métropole par le mauvais vouloir des trious salasses. La lutte fut longue et pénible. Enfin, vers l'an 40 ou 30 a.J.C. les legions romaines s'emparerent de Cordelia, chef-lieu des trious celtes de la Doire Baltee et Rome posa ses lauriers, et l'arc de triomphe d'Auguste élevé fut le signe de la défaite des anciennes tribus celtiques.

César édifia une ville digne de sa gloire sur l'emplacement meme du camp construit par son lieutenant Terentius Varron au confluent de la Doire et du Buthier. La nouvelle ville fut entourée de solides remparts sur lesquels s'ouvraient quatre belles portes; tout ce qui pouvait concourir à l'embellissement et à l'utilité publique fut octroyé. Encore aujourd'hui les vestiges du théâtre, de l'amphithéâtre, des murs, des portes, du forum, etc., font que justement Aoste soit appelée la Rome des Alpes. La route consulaire partait de Milan, longeait toute la vallée, carrossable par tout le parcours. A Aoste elle se divisait: la plus importante gravissait les Alpes Graies par le col de la colonne de Jovis (le Petit-Saint-Bernard) et aboutissait à Lyon. Un'autre partant d'Aoste montait les pentes du Mons Jovis (Grand-St-Bernard), beaucoup plus difficile, et conduisait à Genève. Ce furent les deux routes les plus fréquentées qui reliaient l'Italie avec l'Europe depuis la période romaine jusque au moyen âge. Aoste est organisée civilement sous le gouvernement de deux consuls: les duumviri. Aussi les Romains exploitèrent les mines et s'appliquèrent à la métallurgie. Nous retrouvons les débris de leurs usines à Saint-Marcel, Emarèse et à Verrayes.

(A suivre)

La vrei retzesse

De premié abor que dze t'i vù
dz'ario jamë possu pensé
que deun ton coeur lei fisse itö
tan de sentimen.

L'é maque apri t'avei cognu
que dz'i sentu quaitzouza eun mé
que devan dz'aioù pö
e eun confron de té dz'io eun ren.

Voueu mon cher vièlhiar te remèrsio
de te paòle que l'an sai revèlhié eun mé
sen que pi tar magara dz'ario
possù pe todzor oublié.

L'onneur é l'onneteté...
Voué, son dave tzouze
que de pi conton deun la via,
se on gn-où ëtre de vrei-z-ommo
de-z-ommo comme té.

E dze si cheur que sisse come mé
quan t'aën sentù, diren come té:
"A qué ser tan de retzèsse !
quan d'an personna lei manque
lo preunsipo de l'onneur e l'onnéteté
que son la noutra vrèi retzèsse ?".

R. Vautherin

Jean de la Lune

(CONTE)

par ANDRÊ ZANOTTO

Jean n'avait jamais fait du mal à personne, ni s'était rendu coupable de malhonnêtetés. Mais il ne jouissait quand même pas d'une grande réputation. On lui reprochait son habitude paresseuse de passer la journée au cabaret au lieu d'aller travailler les champs, son penchant pour le vin, son vilain caractère, etc.

A presque quarante ans il était encore célibataire, car les filles du village l'avaient toujours repoussé. Les filles sérieuses, bien entendu, celles qui en tout être à pantalons voient une possibilité de mariage. Quant aux autres filles...

Pensez les mauvaises langues ! Un garçon qui à cet âge là ne pensait encore à dresser ménage, ça leur donnait à travailler.

Mais tout le monde tombait d'accord à reconnaître à Jean une volonté extraordinaire qui lui permettait de venir à bout de toutes les entreprises dans lesquelles il s'engageait.

S'il en est ainsi... direz-vous. Oui, d'accord, il aurait dû employer sa faculté pour se mettre sur le bon chemin. Que voulez-vous faire... Achille, qui fut un grand guerrier grec, avait tout de même un côté faible, le talon, qui permit à ses ennemis de le tuer. Jean lui aussi avait son côté faible, et c'était l'impossibilité d'employer sa force de volonté pour devenir sage.

S'il avait bu un verre de trop — cela lui arrivait assez souvent ! — Jean donnait volontiers des preuves de sa fameuse volonté. Au bistrot, lorsqu'il disait « *Si je veux...* » les clients savaient qu'il allait s'engager dans un nouveau projet audacieux. Il les portait tous à bon terme.

On s'amusait souvent à faire semblant de se moquer de sa faculté prodigieuse, de ne pas y croire, puisqu'on savait qu'il n'aurait manqué de donner aussitôt des preuves du contraire.

Or il arriva qu'un beau soir un farceur voulut lui proposer quelque chose de vraiment impossible, qui lui aurait fait faire fiasco.

— Jean, écoute ce chien qui hurle...

— J'entends.

— C'est la pleine Lune qui l'inquiète. Il faudrait que quelqu'un éteigne cet astre.

— Qu'est-ce que tu dis là ?

— Je dis que toi qui prétends réussir dans tout, tu devrais monter jusqu'à la lune et l'éteindre.

— Tu es fou !

— Non, je ne suis pas fou. C'est toi qui n'es qu'un vantard. Je parie que tu ne serais pas capable de monter au ciel éteindre la Lune...

— Tu ne connais pas assez ma volonté. *Si je veux...*

Il avait prononcé les mots fatidiques. Il acceptait le défi. Sur-le-champ il décida qu'il serait parti le lendemain soir à minuit, de la tour du manoir autour duquel le village s'étalait.

— Par quel moyen veux-tu monter sur la lune ? — lui demanda-t-on. (Il faut dire qu'à ces temps-là l'avion n'avait pas encore été inventé).

— Pensez seulement à ramasser toutes les échelles qu'il y a dans le village, vous. Laissez-moi me débrouiller.

Cela dit il se congédia de la compagnie en donnant rendez-vous à tous pour le lendemain, à l'endroit fixé.

Lorsque l'horloge de l'église sonna les douze coups, tous les habitants du village étaient rassemblés aux alentours du châteaux, curieux d'assister au mémorable départ de Jean pour la Lune.

Le monde s'était rangé en trois partis. Les uns. les incrédules, appuyaient leurs affirmations sur des raisons pratiques qui allaient de la distance Terre-Lune jusqu'à une loi physique — citée par le maître d'école — de la pomme se détachant de la branche du pommier, qui tombe toujours en bas et jamais en haut, soit de la loi de la gravité terrestre.

Leurs adversaires rabachaient que Jean avait toujours réussi à faire tout ce qu'il s'était proposé. Partant, il n'aurait pas échoué dans cette nouvelle entreprise. Qu'on ne leur parlât pas des bêtises qui sont écrites sur les livres. Quel rapport y a-t-il entre les pommes et la Lune ?

La troisième faction, à la tête de laquelle s'était mis M. le Curé, se doutait qu'il devait y avoir, dans cette affaire, l'entremise de Satan. Il est question de sorcellerie, disaient ces honnêtes gens en serrant leurs chapelets dans les mains.

M. le Curé avait pris soin de porter avec lui de l'eau bénite et se tenait prêt à faire travailler son aspersoir.

Toutes les échelles qu'on put ramasser ayant été portées sur la tour du château, Jean donna l'ordre de les lier l'une avec l'autre.

Il en résulta une échelle d'une longueur incroyable, qui fut dressée en direction de la Lune par une équipe de costauds.

Après avoir salué ses pays, Jean prit le départ. Monte que te monte, bientôt il disparut dans la nuit.

Il passa un bon moment. Puis quelqu'un appella : « Jean... Jean... ». Sa voix se perdit dans le silence. Aucune réponse.

Alors on secoua l'échelle: on aurait dit qu'il n'y avait personne sur elle. Et pourtant Jean était gros homme.

Aux premières clartés du jour, tous constatèrent qu'effectivement le courageux n'était plus sur l'échelle. La Lune, qui avait pâli, demeurait énigmatique.

Où avait-il filé Jean ?

Des curieux revinrent sur la tour les jours suivants jusqu'à la prochaine lunaison.

Ils voulaient voir si l'astre, selon la promesse de Jean, s'éteignait. Peine inutile. La Lune continua à éclairer la campagne de ses rayons argentés, comme avant le départ de l'audacieux.

De celui-ci on ne sut plus rien. On vit bien, depuis, des tâches sombres dans la Lune. C'est l'ombre de Jean qui est resté prisonnier, dit-on.

Les bonnes mamans, lorsque leurs gosses sont trop prétentieux, exigeants, leur disent pour les rendre sages : « Il ne faut pas trop vouloir, mon petiot. Sinon, tu risques de finir comme Jean de la Lune qui pour punition devra en rester le prisonnier jusqu'à la fin du monde. Regarde-la bien la Lune, ce soir. Tu y découvreras des tâches sombres. C'est Jean de la Lune errant à la recherche d'une issue. Sache donc te contenter... ».

André ZANOTTO.

MONDO ECONOMICO

L'Alta Autorità per l'industria carbonifera

L'Alta Autorità della CECA, riunitasi a Lussemburgo, ha esaminato il memorandum inviatole dal governo belga sulla richiesta applicazione dell'articolo 37 del Trattato istitutivo della CECA. Tale articolo, com'è noto, prevede che un paese membro possa ricorrere all'Alta Autorità quando ritiene che, in un caso determinato, un'azione o una mancanza di azione dell'Esecutivo Carbosiderurgico sia stato di natura tale da provocare nella sua economia turbamenti fondamentali e persistenti.

Dopo ampio esame dei documenti, la Alta Autorità ha deciso di promuovere per il 10 dicembre prossimo un incontro con i rappresentanti del governo belga e degli altri governi della Comunità, al fine di stabilire se, e in quale misura possa attuarsi una limitazione temporanea degli scambi di carbone, in vigore fra il Belgio e i suoi partners della CECA. Le conclusioni dell'incontro serviranno di base di discussione al Consiglio dei Ministri della Comunità, che si riunirà il 15 dicembre.

L'Alta Autorità, inoltre, ha indirizzato al Consiglio dei Ministri una nota sulle misure che essa intenderebbe adottare in applicazione dell'art. 37. Tali misure sono soprattutto rivolte a permettere, dopo il risanamento dei bacini carboniferi belgi, l'integrazione definitiva del carbone belga del Mercato Comune, senza sovvenzioni o restrizioni quantitative.

Nella stessa riunione, l'Alta Autorità ha anche deciso di richiedere al governo belga di accelerare notevolmente i tempi del programma di risanamento attualmente in fase di esecuzione, e di elaborare un secondo piano di risanamento atto a ridurre la capacità produttiva delle industrie estrattive fino a un livello che permetta l'inserimento competitivo del carbone belga nell'area comunitaria.

Per quanto concerne, infine, la richiesta del governo belga di prorogare gli aiuti attualmente concessi dall'Alta Autorità ai minatori del Belgio colpiti da disoccupazione parziale, l'Esecutivo carbosiderurgico, pur dichiarandosi in linea di massima favorevole, ha deciso di consultare in proposito il Comitato Consultivo, che si riunirà l'11 dicembre prossimo. L'Alta Autorità, comunque, è dell'avviso che gli aiuti possano essere prorogati fino a completo esaurimento del fondo di 5 milioni di dollari appositamente creato. Poichè tale fondo si esaurirà, presumibilmente, entro il febbraio del 1960, l'Esecutivo studierà nei prossimi mesi le modalità atte a consentire, anche oltre tale termine, una proroga degli aiuti allo scopo, soprattutto, di non compromettere con una disoccupazione crescente l'esecuzione del programma di risanamente.

Riunione dei Ministri per il carbone CECA

Su iniziativa dell'Alta Autorità i Ministri degli Affari Economici di Francia, Germania e dei Paesi Bassi si sono incontrati il 10 dicembre a Bruxelles con il Ministro della Economia belga allo scopo di gettare le basi per un accordo di massima sulla limitazione provvisoria delle importazioni di carbone-CECA in Belgio. Com'è noto il Governo belga ha chiesto che sino alla fine del 1962 (termine previsto per l'attuazione del programma nazionale di risanamento dell'industria carbonifera) le importazioni dei Paesi della CECA non debbano superare i tre milioni di tonnellate annue. Ciò rappresenta una riduzione del 40% rispetto alle importazioni attuali.

Il Belgio inoltre si propone di ottenere dagli altri partners che il livello delle sue esportazioni sul mercato comunitario resti invariato e cioè di due milioni di tonnellate all'anno.

Costo della vita nell'ottobre '59

L'indice nazionale medio del costo della vita base 1938=1 nel mese di ottobre 1959 è risultato leggermente in aumento - più 0,40 - rispetto al mese di settembre di quest'anno. Sempre nel mese di ottobre gli indici della retribuzione sono aumentati dello 0,3% rispetto al mese di ottobre del 1958 hanno fatto rilevare andamenti diversi.

Secondo i dati ISTAT, gli indici delle variazioni tra l'ottobre 1958 e 1959 sono i seguenti: per i salari, aumenti del 3,2% per i trasporti terresti e dell'1,4% per il commercio; per gli stipendi, aumenti del 9,2% per Pubblica Amministrazione e del 1,4% per il commercio mentre nel settore dell'industria, sia gli indici dei salari che degli stipendi continuano ad essere influenzati dalla variazione della scala mobile intervenuta il primo maggio 1959.

Nel periodo gennaio-ottobre 1959, rispetto allo stesso periodo dell'anno precedente, gli indici dei salari presentano aumenti del 5,3% per i trasporti terrestri, del 3.5 per cento per l'agricoltura, del 3,2% per il commercio e dell'1,8 per cento per l'industria; gli indici degli stipendi presentano aumenti del 4,1% per la Pubblica Amministrazione, del 3,3 per cento per il commercio e dell'1,9% per l'industria.

Buon Natale

Fra pochi giorni risuoneranno le campane del Santo Natale, *et nous pouvons bien dire: Merci, o Seigneur, de nous avoir encore pour une fois permi de voir avec nos yeux le berceau de l'Enfant Divin !*

Ricordiamo però che con le consuetudini ormai stabilite, come quella della gioiosa visita ai Presepi, l'uomo deve conservare le tradizioni della carità e della solidarietà.

Mentre ascoltiamo il parlottare di quei genitori che possono trovare modo di poter fare ai figli la sorpresa tanto attesa, ci angoscia il cuore nel sapere che tanti genitori non potranno riempire la calzina del proprio bambino, appesa con cura al caminetto, come ci fu insegnato.

Ahimè! Quante delusioni, quante lagrime innocenti e dolorose saluterà l'alba del 25 prossimo venturo?...

Se vogliamo, come sarebbe nostro dovere, mantenere accesa la fiaccola di una fede innocente e tanto cara, dobbiamo pensare ai bambini poveri.

Non è sufficiente che nei grandi centri ove esiste la possibilità di raccolta, si faccia la cosa tanto in grande, gratificando anche quei bambini che già fra le domestiche pareti sussulteranno di gioia il mattino del Natale. Dobbiamo pensare pure a quelli che nulla hanno mai avuto e nulla avranno mai, se gli uomini responsabili non cercheranno di ricreare anche per loro l'atmosfera di attesa gioiosa.

In Aosta, ad esempio, non è sufficiente che la Soc. Cogne pensi solo ai figli dei suoi lavoratori, non è saggio che il Consiglio regionale ed altri facciano come la Soc. Cogne, non è poi giusto che il Sindaco della capitale della Regione pensi solo ai bambini della sua città.

A nostro modo di vedere dovrebbe esistere presso il Consiglio regionale, Assessorato assistenza, un comitato che raccolga tute le offerte possibili e queste siano distribuite nella misura adeguata anche per i bambini poveri dei Comuni della Valle.

Non ci resta che attendere, insieme ai bambini poveri, per quest'anno un Natale come al solito; ma nutriamo la speranza che, nel prossimo avvenire, anche i poveri bambini dei nostri villaggi sperduti abbiano la possibilità di poter celebrare con gioia il Santo giorno del Natale.

Buon anno a tutte le Autorità ed Amministratori, Buon Natale a tutti i dirigenti di Azienda, Buon Natale a tutti i responsabili degli Enti assistenziali, Buon Natale ai lavoratori di tutta la Valle, Buon Natale a tutti gli infermi, Buon Natale a tutti i Valdostani e non Valdostani. Se saremo decisi ed uniti, saremo certi che il Bambino Gesù il prossimo 25 dicembre aiuterà tutti noi, aprirà un avvenire di pace fra gli uomini di buona volontà, apportatore di benessere e di tanti sorrisi ai figli che sono e saranno per il futuro la gioia della vita nostra.

Il Direttore responsabile dell'ITAL
Péaquin Graziello

IL SALARIO DI UNA MORALE

La morte di Elisei nel carcere di Regina Coeli

Nella vita di una Nazione, di una società, ci sono talvolta dei fatti che inducono a riflettere amaramente sulla opportunità o meno di considerarsi ancora esseri civili. Peggio se questo non accadesse: starebbe a significare una tragica mancanza di reazione di fronte ad avvenimenti che, accettati sporcano tutto un popolo e tutto un sistema.

Se una società non reagisce di fronte ad avvenimenti talmente gravi da far vergogna anche a chi, perlomeno direttamente, non ne è responsabile, vuol dire che il peggio non si teme più, che tutto può scorrere sulla indifferenza, impunito fino a quando non si tocchino determinati e ben particolari interessi.

Il malgoverno, insomma — la cui prima causa è lo smisurato egoismo di alcuni, e la colpevole indifferenza di altri. Finchè un popolo ha la possibilità di reazione, e reagisce, finchè ha in sè costante un sano fermento di rivoluzione, pronto a manifestarsi se troppo vivamente toccato, si potrà parlare di benessere sociale e non di devitalizzata quiescenza.

E' accaduto un fatto gravissimo. Un detenuto, ammalato pare di polmonite, è stato fatto morire nudo, legato ad un letto di tortura, privo di ogni assistenza medica e morale.

Non ci interessa sapere come e perchè ciò sia accaduto. Non vogliamo giustificazioni, scuse dissertazioni di etica carceraria e simili. Il fatto è successo.

Tutto ci fà pensare che non sia nè il primo, nè l'unico. Noi ci fermiamo qui.

Un detenuto di diciannove anni, sano robusto, recuperabile alla società, è morto. E' morto urlando di febbre e di dolore, ed è stato preso per pazzo, per simulatore, ed anche come tale, trattato con la tortura, come un indemoniato del medioevo.

Chi assolverà quel direttore di carcere? Chi assolverà quel medico che, pare, ha dato il suo illuminato parere solo per telefono? (lo stipendio, supponiamo, lo ritira di persona). Chi assolverà quel Ministro, che, eletto dal popolo a rappresentare non solo gli interessi materiali, ma anche e soprattutto di coscienza, ha potuto accettare una situazione carceraria come quella che abbiamo intravisto ora, senza sentirsi rivoltare di sdegno, e cercare di cambiare le cose, o dimettersi?

Chi entra in carcere oggi, qualche volta è un delinquente. Quando esce lo è certamente, sempre che ne esca vivo.

Questo è il nostro bilancio dell'esercizio della Giustizia. Maiuscola, naturalmente. Congratuliamocene!

Se sono necessarie delle riforme, queste non avverranno mai da sole. Bisognerà che qualcuno se ne occupi, e non per avere una gratuita pubblicità elettorale sui giornali interessati, ma con la convinzione di non poter vivere in una Nazione che non assolve i suoi obblighi verso chi ne ha più bisogno. Uno dei motivi infatti perchè il delinquente viene detenuto, è certamente perchè venga aiutato o se necessario coartato al rispetto della Giustizia. Ma quale giustizia può intravvedere così il condannato, attraverso l'arbitrio, la perdita di ogni dignità, la gratuita cattiveria, per non dire ferocia, di secondini, guardie, perfino Direttori, come ad esempio è successo a Porto Azzurro?

In quanto a me, ho deciso. Se dovesse succedermi qualcosa, mi autodefinisco bestia. Potrò contare sulla pietà di tanti, potrò trovare un nuovo padrone che paghi le mie malefatte e mi riscatti. Porterò è vero un collare ed una museruola, ma non sarà un fatto nuovo. E poi, non fosse altro, sarò almeno sicuro di una morte indolore. T. A.

Servizio ITAL

Per ogni questione relativa a:

Pensione di vecchiaia (INPS)
Pensione di invalidità (INPS)
Pensione ai superstiti (INPS)
Pensioni facoltative (INPS)
Ricovero in luoghi di cura per malattia o tubercolosi (INPS)
Rinnovo documenti assicurativi (INPS)
Trattamenti per tubercolosi (INPS)
Trattamenti per assegni familiari (INPS)
Indennità e sussidi di disoccupazione (INPS)
Infortuni sul lavoro nell'industria e nell'agricoltura e commercio (INAIL)
Malattie professionali (INAIL)
Trattamenti per malattie comuni (INAM)
Trattamenti particolari di previdenza (Enti vari)
Recupero contributi assicurativi per lavoro compiuto presso terzi
Iscrizione negli elenchi nominativi dei lavoratori agricoli
Responsabilità civile da infortunio
Contestazione con Istituti privati di assicurazione
Emigrazione
Recupero salari all'estero
Ricerca di persone all'estero
Trattamenti previdenziali all'estero

RIVOLGETEVI

all'Ufficio Regionale dell'ITAL, cioè all'Istituto Nazionale di Tutela e di Assistenza ai Lavoratori, che ha sede presso il SAVT in Aosta, Piazza Innocenzo Manzetti (P.le della Stazione). Troverete chi vi presterà GRATUITAMENTE, con diligenza e sollecitudine, la più ampia assistenza in sede **amministrativa** e **legale.**

Oltre che per quanto sopra l'ITAL sarà sempre a vostra disposizione per qualsiasi altra pratica e per darvi consigli, informazioni e quant'altro possa necessitarvi.

Occasione

Vendo macchina maglieria (Dubied 8-60) con accessori. Rivolgersi al SAVT.

LES REVENDICATIONS DES MONTAGNARDS

L'économie des vallées alpines, le dépeuplement de la montagne, la vie pénible, dure, des montagnards, a été rappelée à Turin au « Club dei Viaggiatori » et au « Cinema Teatro Romano » les jours 21 et 22 novembre.

C'est dans ces assises qu'ont été illustré, par les différents orateurs, les maux dont souffrent les montagnards des vallées piemontaises, et quels sont les moyens que le gouvernement de Rome doit prendre pour guérir les tristes plaies du depeuplement, de la misère dans laquelle vivent nos montagnards.

Nous, nous opinons qu'il est temps, grand temps que le gouvernement pense aussi à l'économie des vallées alpines, par des mesures d'ordre financier d'envergure ; on ne peut plus continuer, comme par le passe, à boucher les trous quand la barque fait naufrage ; nous disons qu'il faut que le gouvernement intervienne d'une façon massive en aide à cette pauvre économie rurale des montagnards.

A ce sujet des députés démocratiques de gauche, qui aiment la montagne et ses habitants ont presenté au Parlement un projet de loi populaire — signé par 70.000 électeurs — projet qui prévoit une érogation aux vallees alpines d'une somme suffisante pour assainir les économies des vallées.

C'est la première fois qu'en Italie on présente au Parlement un projet de loi populaire, conformément à l'article 71 de la Constitution de la République Italienne.

Nous retenons que ce projet de loi doit être rapidement accepté. Nous suivrons la marche parlementaire de cette loi qui nous intéresse a plus fort degré, et nous tiendrons informés nos lecteurs des péripéties — qui certes ne manqueront pas — pour l'aboutissement de cette loi.

Les peuples des vallées alpines sauront, le cas echéant, s'ériger en fiers défenseurs des droits a une vie meilleure et plus démocratique, qui soit — enfin — digne d'une nation qui se dit civile — ce dont nous doutons fort aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas non plus accepter les intentions du gouvernement Segni, lorsque ce meme gouvernement prevoit que la montagne est fatalement destinee a un depeuplement progressif, et que cette montagne ne doit produire que du bois et des paturages en perpetrant ainsi un crime contre la population alpine qui s'attache a la terre d'une façon farouche, desesperement, qui a enracine dans le coeur un amour immense pour son village, ses usages, ses coutumes, sa montagne.

La montagne peut renaitre, elle peut prosperer, mais pour cela il faut qu'elle soit aidee, il faut integrer notre economie rurale par l'exploitation du tourisme, de l'artisanat, de l'industrie.

Une économie montagnarde comme celle qui existe aujourd'hui ne peut certes supporter l'effort financier que requièrent le développement des activités complementaires nouvelles.

Donner 200 milliards par an et cela pendant 15 ans ne represente pas un effort insurmontable pour un état qui a un bilan annuel de 3.200 milliards. Nous ne pouvons pas non plus terminer cet article sans souligner que pour aider certaines catégories de personnes qui ne sont pas même des travailleurs, notre gouvernement sait où rechercher les sommes nécessaires pour venir à leur aide. On ne voit donc pas pourquoi notre gouvernement ne pourrait pas trouver l'argent nécessaire, qui permettrait à 10 millions de montagnards de vivre dans leurs pays.

Nous attendons et nous espérons. Les montagnards valdotains n'oublieront pas les parlementaires qui, si courageusement, se sont élancés dans cette bataille pour que le sort des montagnards soit amélioré pour un plus grand bien-être et une vie meilleure.

A Turin nous avons eu la nette impression que les montagnards des vallées alpines sont sur le bon chemin, qu'ils ont de bons défenseurs de leurs droits à Rome; maintenant il s'agit de continuer sur ce chemin, qui est le meilleur et le seul pour que notre économie soit sauvée du naufrage que nous prépare le marché en commun européen.

A. Thérivel

(N. de la D.) — *Nous avons publié l'article de M. Thérivel, notre vaillant collaborateur, même si nous ne partageons pas toutes les opinions exposées, surtout en rapport aux soi-disant défenseurs des populations alpines. Ces mêmes parlementaires appartiennent à ces partis qui, durant la période de l'élaboration des lois constitutionnelles, refusèrent à la Vallée d'Aoste la reconnaissance de ses droits sur les eaux publiques. La politique du moment est une chose, le souvenir de ce qui est le programme de planification de certains partis ne doit pas nous aveugler.*

Les insects sont plus dangereux que les serpents

On ne sait pas exactement combien de personnes meurent chaque année dans le monde à la suite de morsures ou de piqûres d'animaux ou d'insectes venimeux.

On estime à 30 ou 40.000 le nombre des décès dus aux seuls serpents. Le docteur H. Zannish s'est occupé sérieusement de la question aux Etats-Unis. Il a trouvé un chiffre très faible: 215 décès en 5 ans, par insectes et serpents. Le fait curieux est que les hyménoptères (abeilles, guêpes, frelons, etc...) avec 86 décès, sont plus meurtriers que les serpents venimeux (71 décès).

Viennent ensuite les scorpions et des insectes non identifiés.

REMERCIEMENT

Nous remercions d'une façon particulière M. Grimod Albert résidant à Aoste St-Etienne pour la fourniture d'une clôture électrique pour la garde des animaux au pâturage.

Par l'emploi de cette clôture nous avons pu constater l'utilité et l'économie très grande que nous avons réalisée, puisque au lieu de trois personnes, maintenant une seule suffit à la besogne.

M. Albert Grimod est un véritable bienfaiteur de l'agriculture valdotaine.

Les frères Comé
de St-Martin-de-Corléans

Direttore responsabile: CORNIOLO Prof. EUGENIO — *Autorizzazione del Tribunale di Aosta in data* 21-8-1954 — *Tipografia E. Duc - Corso Battaglione Aosta*, 13 - *Aosta - Telefono* 42-47